



Oka, le 20 mars, 1993.

Monsieur Pierre H. Vincent
Ministre d'État
Affaires Indiennes et Nord Canadien
Édifice du Parlement
rue Wellington, Pièce 121 - ÉÉ
Ottawa, Ont.
K1A 0A4

Cher Monsieur Vincent,

On m'informe que votre gouvernement ne veut pas procéder à l'achat des propriétés au sud de la Route 344 dans la région de Kanesatake à Oka paroisse tant et aussi longtemps que les propriétés achetées depuis la crise seront vacantes. Le gouvernement ne peut s'en prendre qu'à lui-même si les résidences qu'il achète demeurent inoccupées car c'est lui-même qui a refusé toute proposition à l'effet d'occuper ces dites résidences qui au surplus aurait réduit l'endettement du gouvernement par les revenus que procurait la location des résidences achetées.

Dans les faits je vous incite à lire la lettre ci-incluse que j'adressais à madame Lise Bourgault en date du 15 octobre 1991 et qui parle d'elle même.

De plus j'ai personnellement offert de louer ma ferme, incluse dans les propriétés du Chemin du Milieu, lorsque Travaux Publics m'a fait une offre sur celle-ci. Monsieur Claude Vermette du bureau de Travaux Publics à Oka m'informa que votre ministère refusait mon offre. J'ai fait part de la décision de votre ministère à tous les membres de l'A.P.I.K. lors d'une assemblée générale de celle-ci puisque plusieurs membres auraient envisagé cette alternative.

De surcroît des membres de la communauté mohawk de Kanesatake ont reçu le même verdict de votre ministère. Vous n'êtes pas sans savoir que cette décision a entraînée des frais inutile pour reloger ces gens dans de nouvelles propriétés partiellement subventionnées et a ajoutée des frais de gardiennage des anciennes propriétés achetées.

On m'informe qu'il y a actuellement plus de 90 demandes qui ont été faites au Conseil de Bande de Kanesatake pour occuper ces propriétés vacantes.

.....2/

A.P.I.K.

/2..... Lettre à Monsieur Pierre H. Vincent - 20 mars 1993.

Permettez-moi d'insister pour vous rappeler que votre ministère a créé de toute pièce la situation qui est dénoncée actuellement et que la position présente du Grand Chef Jerry Peltier n'est que conséquente à la vôtre.

Vouloir pénaliser des citoyens, victimes d'une situation qu'ils subissent et découlant directement de vos décisions inconsistantes, est pour le moins que l'on puisse dire, aberrant et indécent.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

A.P.I.K.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Jolicoeur'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'J' and a long horizontal stroke at the end.

Jean Jolicoeur
Président

c.c. Mde Monique Landry, Ministre régional Laval Rive-Nord
Mde Lise Bourgault, Député fédérale comté d'Argenteuil
M. Yvan Patry, Maire paroisse d'Oka